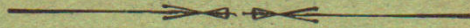


BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC



SOMMAIRE

Assemblée Générale extraordinaire du 31 décembre 1911, p. 1. — Rapport de M. Huard sur le Questionnaire relatif à la revision des programmes de l'Enseignement secondaire, p. 3. — Avis du Secrétaire, p. 9. — Avis du Trésorier, p. 10. — Adhésions nouvelles, p. 11. — Errata, p. 12.



Adresser les Communications
à M. SAINTE-LAGUË,
3, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

- Président :* MM. GRÉVY, 71, rue Claude-Bernard, Paris-V^e.
- Vice-Présidents :* BONIN, 28, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
M^{me} SALOMON, 183 bis, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-IX^e.
- Secrétaires :* MM. SAINTE-LAGUË, 3, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).
WEILL, 6, rue Leclerc, Paris-XIV^e.
- Trésorier :* SERRIER, 21, rue Taine, Paris-XII^e.
-

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire Public

Assemblée Générale extraordinaire
du 31 décembre 1911

La séance est ouverte à 9 heures et demie sous la présidence de M. Grévy.

M. GRÉVY donne les raisons pour lesquelles l'Assemblée générale extraordinaire a été convoquée d'une manière aussi précipitée. Lorsque la Revision des programmes de l'Enseignement secondaire a été mise à l'étude par le Comité et lorsque l'envoi du questionnaire aux membres de l'Association a été décidé, on pensait que l'étude des réponses à ce questionnaire serait portée à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire pendant les vacances de Pâques. Mais entre-temps, les présidents de diverses associations de spécialistes, des membres élus du Conseil supérieur de l'Instruction publique étaient appelés individuellement à la Direction de l'Enseignement secondaire et consultés sur les réductions qu'il leur semblait possible d'apporter aux programmes. L'Administration préparait un projet actuellement soumis à la section permanente de l'Instruction publique et sur lequel M. Grévy demande à la présente Assemblée générale de se prononcer. M. Grévy estime que ce projet revient à supprimer l'enseignement scientifique. Les sections de l'enseignement C donnent d'excellents résultats et il semble dangereux de modifier l'équilibre établi par leurs programmes entre l'enseignement scientifique et l'enseignement littéraire. Or les

suppressions indiquées par le projet de l'Administration sont les suivantes :

En Première C et D : une demi-heure de mathématiques ;
une demi-heure de physique.

En Seconde C et D : une heure de mathématiques ;
une demi-heure de physique ;
une heure de dessin géométrique.

Les autres enseignements ne sont point touchés : cela ne produirait aucun allègement, car les réductions de programmes du projet administratif sont absolument insignifiantes, et cela supprimerait le travail scientifique. Nous ne pouvons pas admettre que dans les classes de Sciences on touche à l'enseignement scientifique sans toucher aux autres enseignements.

Après cet exposé, l'ordre du jour suivant proposé par M. HUARD est adopté à l'unanimité.

L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public donne mandat à son Bureau d'aller protester auprès du Directeur de l'Enseignement secondaire, du Vice-Recteur et du Doyen de la Faculté des Sciences de Paris contre toute réduction d'horaire pour les Mathématiques dans les classes de Première et de Seconde C et D telle qu'elle résulte du projet actuellement soumis à la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

L'Assemblée aborde les questions portées à l'ordre du jour.

Sur la proposition de M. GRÉVY, elle décide de remettre à l'étude les parties du questionnaire qui ne demandent pas une réponse immédiate. Ces questions figureront à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des vacances de Pâques. La présente assemblée étudiera seulement les questions qui lui permettront de donner à son Bureau un mandat auprès du Bureau de l'A³ au sujet des réductions d'horaires qui semblent acceptables.

M. HUARD donne lecture de son rapport sur les réponses reçues par le Bureau au questionnaire concernant la Revision des programmes de l'Enseignement secondaire.

Rapport de M. Huard

Avant d'analyser et de résumer brièvement les réponses au questionnaire, je dois signaler le grand nombre et l'importance de celles-ci, venues surtout de province. Outre 33 lettres individuelles, toutes très développées et dont quelques-unes sont de véritables mémoires, votre Comité a reçu 9 réponses collectives : chacune d'elles, longuement motivée, contient le résultat de discussions et de délibérations faites en commun dans l'établissement correspondant par les professeurs de mathématiques et on peut estimer à une soixantaine le nombre de ceux-ci. Si on y ajoute 21 réponses individuelles au référendum de la Fédération, qui sur bien des points faisait double emploi avec notre questionnaire, c'est près de 120 professeurs qui ont fait connaître leur sentiment.

C'est là un résultat très satisfaisant qui prouve la vitalité de notre jeune Association et montre quel rôle, important et utile, elle peut jouer en provoquant et faisant connaître les vœux du personnel.

Je suivrai l'ordre du questionnaire.

I

- 1° *Faut-il conserver la division en cycles telle qu'elle est ?*
- 2° *Faut-il supprimer la division en cycles ?*
- 3° *Faut-il modifier cette division en reportant la fin du premier cycle soit après la Quatrième, soit après la Seconde ?*
- 4° *Faut-il introduire de nouvelles subdivisions dans le deuxième cycle ou dans certaines classes du deuxième cycle ?*
- 5° *Pensez-vous qu'il soit nécessaire de créer pour chaque classe un professeur principal et quelles seront ses attributions ?*

Sur le 1^{er} chapitre, l'opinion générale est qu'il faut conserver la division en cycles et faire commencer le 2^e cycle à la fin de la 3^e, c'est-à-dire maintenir le *statu quo*. A peine y a-t-il quelques demandes pour reporter le début du 2^e cycle après la 4^e ou à la fin de la 2^e et les très rares correspondants qui condamnent la division en cycles le

font pour des raisons générales, indépendantes des mathématiques.

Il y a presque unanimité pour repousser l'introduction de nouvelles subdivisions dans le 2^e cycle.

Quant au professeur principal, si quelques-uns estiment sa création désirable, la plupart ne voient pas en quoi consisteraient ses attributions et quels moyens d'action il aurait : un seul correspondant donne l'indication qu'il pourrait centraliser les notes et avoir ainsi une vue d'ensemble sur le travail des élèves.

II

1^o *Faut-il dans les classes du deuxième cycle réduire le nombre total d'heures de classe en limitant par exemple à 20 ce nombre d'heures pour les enseignements autres que le dessin graphique, le dessin d'imitation et la gymnastique ?*

2^o *Faut-il que l'enseignement du dessin graphique soit obligatoirement donné au professeur de mathématiques ?*

3^o *Quelle est votre opinion sur la durée à donner aux diverses classes de Mathématiques ou de Dessin ?*

4^o *Les devoirs de dessin à la maison doivent-ils être interdits ?*

5^o *Au cas où une réduction du nombre total d'heures serait consentie, seriez-vous d'avis d'abandonner une heure de mathématiques en Seconde et en Première C et D, tout en conservant le nombre actuel d'heures en Mathématiques A et B ?*

6^o *Estimez-vous alors qu'il y ait lieu de modifier les programmes et quelles modifications proposez-vous ?*

Si tous les correspondants sont d'accord pour reconnaître que les élèves sont surchargés, surtout dans le 2^e cycle, et n'ont pas les loisirs suffisants pour travailler à l'étude et réfléchir, que par conséquent une réduction des horaires est désirable, un petit nombre seulement consentent à une réduction du nombre des heures de mathématiques.

Il faut d'ailleurs bien préciser la question. Si l'on met à part — comme on le fait remarquer à Nantes — sous le nom d'« exercices pratiques » les 2 heures de dessin d'imitation, les 2 heures de dessin géométrique et les 2 heures de manipulations de physique et chimie, on se rapproche actuellement de 20 heures par semaine, puisqu'il reste

| | | | | |
|----------------------|-------|---|-------------------|-------|
| 1 ^{re} C | 20 h. | ; | 1 ^{re} D | 22 h. |
| en 2 ^{de} C | 21 h. | ; | 2 ^{de} D | 22 h. |

Mais il ne faut pas oublier que ces 6 heures d'exercices pratiques, auxquels il faut joindre la gymnastique, tiennent une place qui pourrait être consacrée aux études et diminuent par conséquent le temps consacré au travail personnel par les élèves.

En ce qui nous concerne particulièrement, c'est la question du dessin géométrique qui offre le plus d'intérêt. Tous les correspondants estiment désirable que le professeur de mathématiques en soit chargé, mais à condition qu'il y consente. Jamais cet enseignement ne doit lui être imposé.

Il semble d'ailleurs que l'on ne soit pas bien fixé sur le caractère de cet enseignement. Doit-il être un complément, une sorte d'annexe du cours de géométrie ? Doit-il au contraire avoir un caractère nettement technique de dessin d'architecture ou de machines ? Il y a là un point à élucider et notre Société pourrait peut-être le mettre à l'étude.

En tout cas, on est d'accord pour que cet enseignement ne donne pas lieu à des devoirs faits à la maison. Le professeur doit seulement pouvoir exiger qu'on achève à la maison un dessin non terminé en classe.

La classe d'une heure est demandée pour le 1^{er} cycle, celle de 2 heures pour le second.

Au cas où une notable diminution des heures de classe aurait lieu, la grande majorité de nos collègues estime qu'elle ne doit pas porter sur les mathématiques, un petit nombre s'y résigne à regret, mais tous sont unanimes à dire que cette réduction — si elle a lieu — doit être accompagnée d'une réduction correspondante des programmes. Ceux-mêmes qui ne veulent pas de la réduction des horaires pensent qu'on pourrait diminuer les programmes. Dans ce cas, il serait bon — comme on le demande à Dijon — de faire faire en classe des exercices sous la direction du professeur et, au cas où les élèves seraient trop nombreux ou de force inégale, de les répartir en groupes différents que le professeur prendrait séparément en conférence.

Le groupe de Dijon — et il est le seul — appelle l'attention sur les conséquences de la diminution des heures de classe et de l'augmentation des heures d'étude : création de nouveaux répétiteurs, suppression de chaires de mathématiques, en tout cas d'heures supplémentaires et par suite crise de l'avancement comme après la suppression des Préparatoires en 1891.

Il serait trop long d'entrer dans l'examen détaillé des modifica-

tions de programmes proposées. Je citerai seulement : la suppression des *dérivées* en 2^e pour les reporter en 1^{re}, la suppression en 1^{re} de tout ou partie de la *Descriptive* ; de l'étude des *polyèdres semblables*, etc.

III

1^o *Croyez-vous possible, par l'institution de conférences de mathématiques en Première A et B, de mettre des élèves en état de suivre avec fruit la classe de Mathématiques A et B ?*

2^o *Si vous le croyez possible, pensez-vous que cela soit désirable dans l'intérêt des élèves et des études ?*

Quelques correspondants estiment possible — à l'aide des conférences en 1^{re} A et B — de mettre des élèves en état de suivre avec fruit la classe de Mathématiques ; mais le plus grand nombre n'y croit pas et se montre sceptique sur les résultats qu'on pourra ainsi obtenir — sauf dans le cas d'élèves exceptionnels. « C'est un enseignement de luxe, pour lycées riches », dit M. Lelievre. Si l'on veut que les élèves des divisions littéraires puissent faire utilement des sciences et par exemple puissent se préparer aux écoles, il faut — dit-on à Lyon — revenir à l'ancienne conception de la classe d'Elémentaires où l'on recommençait tout par le commencement. Mais alors ce n'est pas 8 heures, mais 12 heures au moins de mathématiques qu'il faut. Où les trouver ? M. Schlessler, — et il n'est pas le seul, — qui consentirait volontiers des suppressions de 1 heure et même de 2 heures de mathématiques en 2^e C, serait d'avis de supprimer en Mathématiques beaucoup de philosophie, et toute l'histoire et la géographie qui seraient reportées dans les classes antérieures, ce qui donnerait le temps voulu pour les sciences. Mais c'est bouleverser tout ce qui existe actuellement et notamment tout le système des cycles, dans lequel le programme de mathématiques est vu en 3 années successives. Un correspondant suggère pour simplifier la mise en train de la classe d'Elémentaires et mieux utiliser les efforts des élèves, que le même professeur devrait être obligatoirement chargé de la classe de 1^{re} et de celle de Mathématiques.

IV

Y a-t-il lieu de modifier les programmes de Mathématiques dans le premier cycle A ou B ? Quelles modifications croyez-vous désirables ? Par exemple, estimez-vous désirable de commencer la géométrie en Quatrième seulement ?

Les programmes du 1^{er} cycle sont généralement trouvés satisfaisants. Toutefois beaucoup verraient avec plaisir commencer la géométrie en 4^e seulement; quelques-uns demandent que l'enseignement de la géométrie dans les deux divisions A et B soit le même et surtout que le programme de 3^e B soit simplifié.

V

Estimez-vous désirable que les programmes soient précis, détaillés et strictement limitatifs?

Il y a unanimité pour demander que les programmes soient précis et détaillés, mais beaucoup distinguent entre les classes à examen et les autres. Dans celles-ci, le professeur doit jouir d'une certaine liberté, le programme étant un minimum que le professeur doit être libre de compléter et de dépasser s'il a de bons élèves. Au contraire, dans les classes à examen le programme doit être limitatif, la question de cours demandée au baccalauréat étant copiée textuellement dans le programme. Il y a d'ailleurs un inconvénient signalé, c'est la publication de manuels répondant au programme paragraphe par paragraphe. On pourrait peut-être supprimer toutes ces difficultés résultant de la rédaction des programmes en remplaçant au baccalauréat la question de cours de mathématiques, comme le demande M. Pouthier « par trois ou quatre exercices gradués, dont deux faciles et éliminatoires ». Il y a là une question intéressante que notre Société pourrait peut-être mettre à l'étude.

En résumé, l'ensemble des réponses conclut en gros au maintien du *statu quo*. La simplification des programmes est sur beaucoup de points désirable, mais elle ne doit pas entraîner de diminution du temps consacré aux mathématiques.

* * *

Après la lecture de ce rapport, M. GRÉVY fait observer qu'avant d'établir des horaires et des programmes particuliers, il serait bon de déterminer le nombre d'heures de travail que l'on doit demander aux élèves si l'on veut leur laisser du temps pour leurs réflexions personnelles. On partagera ensuite ces heures entre les diverses matières d'enseignement.

M. GROS propose qu'en principe on admette dans le premier et le second cycle autant d'heures d'étude que d'heures de classe.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. LEAU, DELCOURT, GROS, GRÉVY, DUBESSET, PAILLARD, etc., etc., l'Assemblée estime que

le nombre maximum d'heures de travail exigible des élèves doit être :

Pour les classes élémentaires : *trente* heures par semaine (quatre heures de classe et deux heures d'étude par jour, dimanche et jeudi non compris) ;

dans le 1^{er} cycle, pour les classes de 6^e et de 5^e : *trente-cinq* heures par semaine (sept heures par jour) ;

dans le second cycle, pour les classes de Seconde et de Première : *quarante-cinq* heures par semaine (neuf heures par jour) ;

pour les classes de Mathématiques et de Philosophie, de *cinquante* heures par semaine (dix heures par jour).

La gymnastique, considérée comme une récréation, n'est point comptée dans ces totaux. Elle ne devra pas être faite pendant les heures d'études.

Sur la proposition de M. Gros, on admet en principe que les horaires doivent être répartis de telle façon que les élèves dont le travail est plus lent puissent consacrer le jeudi et le dimanche à se mettre au courant.

Pour déterminer le nombre d'heures de classe et le nombre d'heures d'étude, on devra des totaux précédents retrancher les heures consacrées aux manipulations, au dessin géométrique et au dessin d'imitation et diviser le reste obtenu par deux.

Dans les classes enfantines, il n'y aura pas de devoir à la maison.

M. GRÉVY donne connaissance à l'Assemblée générale des allègements de programmes proposés par le projet soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Dans l'ensemble des classes de Première C et D, ils se réduisent aux suppressions suivantes :

En *Trigonométrie* : Résolution des triangles quelconques, démonstration de l'équivalence des systèmes de relations entre les éléments d'un triangle quelconque ;

En *Géométrie* : translations, rotations ;

En *Géométrie descriptive* : projections des polyèdres simples, ombres, sections planes.

Ces allègements sont tout à fait insignifiants. Les dérivées seraient portées de Seconde en Première.

M. GRÉVY demande si, ces réductions de programmes étant faites, les enseignements non scientifiques subissant eux-mêmes des réductions, les professeurs de mathématiques pourraient accepter une réduction d'horaire en Seconde C et D.

M. GROS fait observer que cette question se rattache à la ques-

tion de l'enseignement du dessin géométrique par le professeur de mathématiques. Il donne lecture d'une lettre adressée au Ministre de l'Instruction publique par le Président de l'Amicale des Professeurs de dessin de l'Enseignement secondaire demandant que les attributions des professeurs spéciaux dans les différentes classes de l'Enseignement secondaire soient précisées en attendant qu'un statut leur assure un classement déterminé. Il est donc urgent pour les professeurs de Mathématiques que la question soit résolue. On nous recommande de faire des exercices pratiques de Mathématiques, nous devons demander que ces exercices figurent dans nos programmes et que leur direction nous soit confiée.

Après une courte discussion, l'Assemblée générale émet le vœu que dans les classes du premier et du second cycle le dessin d'architecture et le dessin de machines soient supprimés et que le dessin géométrique soit considéré comme un auxiliaire de l'enseignement de la géométrie ;

Elle émet le vœu que le dessin géométrique soit confié obligatoirement au professeur de Mathématiques de la classe et, dans le cas où il n'accepterait pas, à un professeur de Mathématiques de l'établissement.

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée générale donne mandat à son Bureau, dans le cas où l'horaire général subirait des réductions, d'accepter une réduction d'une heure sur l'horaire total des mathématiques et du dessin géométrique dans les classes de Seconde C et D. Cet horaire total serait ainsi ramené à six heures (actuellement il y a cinq heures de mathématiques et deux heures de dessin géométrique). Aucune réduction ne peut être acceptée dans les classes de Première C et D, le dessin géométrique étant consacré aux épures de géométrie descriptive.

M. GRÉVY propose de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des vacances de Pâques les questions suivantes :

Réponse au questionnaire concernant la revision des programmes de l'Enseignement secondaire.

Modifications aux statuts.

M. HUARD propose d'ajouter la question de la suppression de la question de cours au baccalauréat et de son remplacement par des problèmes très faciles qui seraient des applications directes du cours.

Ces propositions sont adoptées.

Avis du Secrétaire

Il n'a pas été possible d'accuser réception de toutes les réponses au questionnaire concernant la Revision des programmes de l'Enseignement secondaire. Voici la liste des réponses qui sont parvenues au Bureau de l'Association :

Réponses au Questionnaire

Réponses collectives.

Lycée de Caen.
Section de Dijon.
Prytanée militaire.
 (MM. NIFENECKER et PAILLARD.)
Section de Lille.

Section de Lyon.
Lycée de Marseille.
Section de Nancy.
Lycée de Nantes.
Lycée de Toulouse.

Réponses individuelles.

MM. BALLUE.
 BERTIN.
 BIOCHE.
 BRACHET.
 BRÜNNER.
 CADENAT.
 CAIGNON.
 CAQUELIN.
 CHAUDEY.
 FABRE.
 Mme FICQUET.
 MM. GILLANT.
 GOT.
 HOUSSAIS.
 LAGACHE.
 LAMOTTE.
 LANCELOT.
 LEAU.
 LEHNEBACH.

MM. LELIEUVRE.
 MAUPIN.
 MENGEL.
 MINEUR.
 PARROD.
 POUTHIER.
 RAYMOND.
 RENAUD.
 RICHARD.
 ROLLIN.
 ROUBAUD.
 Mme SALOMON.
 MM. DE SARRAU.
 SCHLESSER.
 VALIRON.
 VENARD.
 VINET.
 TARATTE.

Réponse au Référendum de l'A3**Réponse collective.***Section de Dijon.***Réponses individuelles.**

| | |
|-----------------|----------------|
| MM. BASSELIN. | MM. LANASPÈZE. |
| BRACHET. | LEAU. |
| BRÜNNER. | LEMAIRE. |
| BOUDET. | MENDEL. |
| CADENAT. | PARISOT. |
| DUBOST-SOUTHON. | PRION. |
| DUMARQUÉ. | RAYMOND. |
| FONT. | RICHARD. |
| GILLANT. | ROLLIN. |
| GOT. | ROUBAUD. |
| LAGACHE. | DE SARRAU. |

Les membres de l'Association qui n'ont pas encore répondu au questionnaire publié dans le dernier numéro du Bulletin et qui désirent faire connaître leur avis, avant l'Assemblée générale de Pâques, sont priés d'adresser leurs réponses, avant le 1^{er} mars prochain, à M. WEILL, 16, rue Leclerc, Paris-XIV^e.

Avis du Trésorier.

Les membres de l'Association qui font parvenir directement leurs cotisations au Trésorier sont priés de vouloir bien faire leurs envois exclusivement par *mandats-poste* ou par *bons de poste*.

Adhésions Nouvelles

| | |
|------------------------|--------------------|
| MM. ANTOINE, Chambéry. | MM. JANIS, Niort. |
| BLINEAU, Nantes. | LAFORE, Agen. |
| BRESSE, Le Havre. | LARENCE, Poitiers. |
| BRIGODIOT, Dijon. | MARTY (Mme), Albi. |
| BRIOLAT, Valence. | MERIC, Agen. |
| BRODIEZ, Cholet. | METAYE, Pontivy. |
| CAILLER, Agen. | MOBEAU, Nancy. |

MM. CAILLET, Nantes.
 CHAM BONNET, Montluçon.
 CLÉMENT, Pont-à-Mousson.
 COMMISSAIRE, Charlemagne.
 CORDONNIER, Lille.
 DEFONG, Toul.
 DODIER, Pontivy
 DUPLOUY, Armentières.
 ESCANDE, Alger.
 FRANÇOIS, Epinal.
 FRESQUET, Agen.
 GALAND, Pont-à-Mousson.
 GARCIN, Thonon
 GARRET, Epinal.
 HANSLEIN, Sedan.

MM. PARENT, Château-Thierry.
 PETITJEAN, Toul.
 PRADON, Montluçon.
 RABY, Auxerre.
 REBIÈRE, Le Havre.
 RIVOIRE, Chambéry.
 ROBERT, Angers.
 ROTG, Bordeaux.
 RODDIER, Bastia.
 RUSSET, Dijon.
 SEDAILLAN (M^{me}), Valence.
 SIMON, Avranches.
 ULLMANN (Mlle), Chambéry.
 VACON, Epinal.

Le nombre actuel des adhérents est de 464.

Errata.

Il faut rétablir sur la liste de adhérents, M. MITAULT (Moulins), qui avait été omis, et supprimer MM. BOUCHER (Reims), REBUFFEL (Nice). Enfin, M. FITZ-PATRICK, doit être marqué à *Mortain*, et non à *Saumur*.

Dans la liste des délégués lire : *Clermont*, M. MITAULT, et ajouter, dans la liste des membres : *Chambéry*, M. RAYMOND.

Dans la liste des Membres, au lieu de Mlle SAUGIER, *Dôle*, lire : Mlle SAUGÈRE, *Dôle*.

Dans la liste des membres du Comité, lire : M. DELCOURT, *Nantes*.